

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2013-2018

**Comité de gestion environnementale de
la rivière Pokemouche**

Mars 2013

Le document suivant a été préparé par
VH Consultants
17 ch. Pont Odilon
Petit Tracadie, N.-B. E1X 3P8



Vanessa Haché, consultante principale

vanessa@vhconsultants.ca

www.vhconsultants.ca

*Veuillez noter que l'utilisation du masculin dans le présent texte ne se veut en aucun cas discriminatoire et a seulement pour but d'alléger le texte.

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

En décembre 2012, VH Consultants a été mandaté par le Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche (CGERP) afin de coordonner l'élaboration d'un plan stratégique pour l'organisme.

Dans le cadre de ce projet, la méthodologie suivante a été utilisée :

- Rencontre initiale en janvier 2013 avec le CGERP ;
- Relève et analyse des différents rapports et documents reliés au bassin versant de la rivière Pokemouche et aux activités du CGERP pour évaluation de la situation actuelle en décembre 2012 ;
- Rencontre des membres du conseil d'administration du CGERP afin d'expliquer le déroulement de la planification et ses composantes ;
- Préparation et tenue d'une activité de planification stratégique, le 17 janvier 2013, avec les membres du conseil d'administration CGERP pour définir les besoins de l'organisme et établir les priorités et les intérêts du CA pour les projets à venir ;
- Entrevue via courriel et téléphone de divers partenaires du CGERP, tels que Pêches et Océans Canada, l'université de Moncton.
- Remise de l'ébauche de la planification stratégique le 12 février 2013.

APERÇU DU COMITÉ DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DE LA RIVIÈRE POKEMOUCHE

Le bassin versant de la rivière Pokemouche est situé dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick à l'intérieur de la région appelée la Péninsule acadienne. La région couverte par le CGERP comprend les terres qui se déversent dans la rivière Pokemouche et ses tributaires. Le territoire, couvrant 44 316 hectares ou 504 kilomètres carrés, se situe dans les limites suivantes : au nord par Petit-Paquetville, au sud par Bois-Gagnon, à l'ouest par Butte-d'Or et à l'est par Inkerman. Le cours d'eau principal est la rivière Pokemouche, a 41 kilomètres de longueur, depuis sa source (en haut de Val-Doucet) jusqu'à la limite de la marée. Le CGERP s'occupe de la santé environnementale des cours d'eau de ce territoire, tout en étant une ressource pour les utilisateurs et les habitants de cette région.

Aujourd'hui, le CGERP désire renforcer son mandat qui est le suivant :

- Classifier les eaux du bassin versant de la rivière Pokemouche et en établir un mécanisme d'évaluation permanent.
- Assumer la mise en œuvre d'un plan de gestion environnementale du bassin versant de la rivière Pokemouche.
- Entreprendre des recherches en ce qui a trait à l'état des ressources du bassin versant, y compris l'eau.
- Inventorier les ressources du bassin versant de la rivière Pokemouche.
- Faciliter la résolution de conflits en ce qui concerne l'utilisation des ressources du bassin versant.
- Coordonner les activités d'un réseau de partenaires et d'intervenants impliqués dans la gestion environnementale des ressources du bassin versant.

- Promouvoir l'intendance environnementale par la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux du bassin versant.
- Promouvoir la conservation de la diversité biologique, l'utilisation viable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources du bassin versant.

VISION ET MISSION

Le CGERP possède déjà une vision et une mission. Ces énoncés sont toujours appropriés à ce jour et se lisent comme suit :

Vision

La communauté du bassin versant de la rivière Pokemouche vit dans un environnement sain axé sur le développement viable des ressources.

Mission

La gestion du bassin versant de la rivière Pokemouche assure le développement viable des ressources naturelles de son bassin versant en concertation avec les usagers, les communautés et les gestionnaires de la région.

Avantage concurrentiel

L'avantage concurrentiel majeur du CGERP réside dans la beauté et la pureté de son cours d'eau principal, la rivière Pokemouche. Une telle qualité d'eau n'est pas commune dans les régions environnantes. Le CGERP doit donc s'assurer de mettre en valeur cette qualité, par le biais de ses activités et ses projets.

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

L'analyse suivante présente les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces et les projets entourant le CGERP et ses composantes.

Forces du CGERP

Cette section fait état des forces internes du CGERP, présente les avantages qu'elle apporte à la communauté et évalue sa pertinence et sa raison d'être. Toute organisation doit reconnaître ses forces et miser son succès sur celles-ci.

- Le CGERP regroupe une équipe de gens très motivés autour d'un même objectif, que ce soit au niveau des employés, des membres du CA, des partenaires ou des bénévoles. Cette motivation est perceptible et est sans aucun doute la raison du succès de l'organisme jusqu'à présent.
- Certains des membres du CA et les employés ont une bonne connaissance des caractéristiques du bassin, de ses ruisseaux et de sa rivière, ainsi que des changements qui ont eu lieu au fil des ans, ce qui apporte certainement une expertise supplémentaire.
- Le CGERP, grâce à son expertise et son réseau de contacts, agit comme porte parole au niveau des organismes gouvernementaux en plus de renseigner la population sur la gestion environnementale du bassin versant.
- Depuis sa création, le CGERP a regroupé une multitude d'information concernant le bassin versant et son état environnemental. Cette information lui permet d'être un expert en la matière. Le CGERP partage d'ailleurs son expertise avec la population par des présentations dans les écoles et auprès des résidents. Et si la réponse aux questions n'est pas dans son champ d'expertise, le CGERP agit comme un 'concentrateur' et un 'répartiteur' de préoccupations.
- Grâce à sa surveillance constante des cours d'eau, de leur évolution et de leur qualité, le CGERP agit comme protecteur du bassin versant. Le CGERP permet donc de protéger les cours d'eau et leur qualité.

Faiblesses

Cette section soulève les faiblesses de l'organismes, soit ses défis quotidiens, ses difficultés de gestion et ses manques de ressources. Il est important de reconnaître que l'organisme possède des faiblesses pour ainsi trouver des façons de pallier à celles-ci.

- Le CGERP a besoin de gens intéressés, dévoués et préoccupés par l'état du bassin afin de renouveler la liste des bénévoles et des membres du conseil d'administration. Le manque de participation de la population amène parfois une dissociation entre les besoins celle-ci et les projets menés par le CGERP.
- Malgré ses efforts de sensibilisation, il reste encore beaucoup de travail à faire pour faire connaître les services du CGERP. D'ailleurs, le CGERP reçoit des demandes ponctuelles de citoyens espérant résoudre une problématique qui les touche mais qui ne relève pas du CGERP. Il manque un bon plan de communication afin de partager le mandat du CGERP et ses accomplissements.
- Le financement est de plus en plus difficile à obtenir et le CGERP doit être davantage innovateur pour attirer l'attention des partenaires financiers. La

- recherche de financement prend d'ailleurs beaucoup de temps aux employés, ce qui réduit leur temps sur le terrain et auprès de la population.
- Le CGERP manque de planification à long terme et a besoin d'un plan clair avec des buts à suivre pour atteindre ses objectifs.

Opportunités

La section suivante démontre les opportunités disponibles à l'extérieur de l'organisation, soit dans l'industrie ou le secteur d'activité et dans la région environnante. Elle fait état des besoins des clients et de la communauté ainsi que les ressources nécessaires qui manquent présentement dans l'industrie ou la région. Il faut évaluer les possibilités externes car il peut exister des opportunités dont l'organisme pourrait profiter.

- Le territoire couvert par le CGERP comporte une très belle rivière avec une bonne qualité de l'eau, qui est certes un atout indéniable pour la région. Sa diversité apporte beaucoup de potentiel pour créer encore plus d'activités afin de promouvoir la rivière de Pokemouche.
- La rivière Pokemouche offre un très beau plan d'eau pour les oiseaux migrateurs, ce qui ouvre des possibilités pour la protection de la faune.
- Le nombre de demandes des citoyens augmentent sans arrêt au bureau du CGERP, ce qui indique que l'intérêt de ceux-ci envers les préoccupations environnementales augmente continuellement.
- Les gens commencent à réaliser que la rivière Pokemouche est un excellent outil de développement économique et touristique. L'utilisation de la rivière est en constante augmentation, d'où l'importance de maintenir et d'améliorer la qualité de l'eau et la protection du cours d'eau.

Menaces

La dernière section présente les éléments qui menacent l'environnement externe de l'organisation, soit les défis connus dans l'environnement externe, l'évolution de l'industrie dans les années à venir et les obstacles qui pourraient empêcher la communauté de profiter des produits et services de l'organisme. En plus de reconnaître ses faiblesses, il est nécessaire d'évaluer les menaces et les défis que connaît l'industrie ou le secteur d'activité entourant l'organisme.

- La population n'est pas assez consciente que ses actions peuvent nuire à la beauté, la valeur et la qualité de leur environnement et des cours d'eau. Cela peut créer des problèmes environnementaux qui pourraient être évités avec la bonne sensibilisation.
- Le nombre de constructions résidentielles, le développement d'infrastructures et la déforestation augmentent sans arrêt et menacent la protection des cours d'eau, car les zones tampon peuvent être détruites dans le processus si une sensibilisation appropriée n'est réalisée auprès des bonnes personnes.
- La venue d'organismes envahissants depuis quelques années (algues) menace la santé de la rivière.
- La rivière est prise de contrôle par de petits groupes indépendants inquiète quelques intervenants. Il faut un médiateur et un protecteur commun.

- Les instances gouvernementales coupent présentement plusieurs postes dans les ministères reliés à la protection de l'environnement. Le manque de personnel pour assurer l'inspection sur le terrain et le respect des lois pourrait créer des problèmes environnementaux qui auraient pu être évités avec une surveillance accrue.

En somme, le CGERP comporte de nombreuses forces et quelques faiblesses. L'environnement externe entourant l'organisme présente des opportunités et des menaces. Il est important de les connaître et de s'y attarder afin de bien déceler quels aspects peuvent aider le CGERP et lesquels peuvent constituer un défi à relever.

BUTS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS

Pour les cinq prochaines années, CGERP concentre ses efforts pour l'atteinte de ses objectifs stratégiques, qui sont regroupés sous les deux buts stratégiques suivants :

Axe stratégique A : Préservation de la qualité de l'eau pour permettre la survie des espèces aquatiques et la protection de la biodiversité, ainsi que faciliter les activités récréo-touristiques aquatiques

Axe stratégique B : Faire connaître le mandat et les services du CGERP et continuer d'assurer le contact avec la population afin de répondre adéquatement à leurs préoccupations environnementales au niveau de l'eau

Axe stratégique A : Préservation de la qualité de l'eau pour permettre la survie des espèces aquatiques et la protection de la biodiversité, ainsi que faciliter le développement des activités récréo-touristiques aquatiques

Pour ce but stratégique, le CGERP va concentrer ses efforts pour assurer une eau de qualité aux utilisateurs et pour les générations à venir.

Buts stratégiques	Objectifs stratégiques
Faire la promotion des caractéristiques de la rivière pour une bonne utilisation et le développement d'activités récréo-touristiques saines pour l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> -Engager 200 jeunes par année à adopter de bonnes pratiques écologiques -Engager les entreprises et les citoyens à adopter une habitude éco-responsable -Organiser des visites sur le terrain avec des groupes d'intérêts
Maintenir la qualité de l'eau afin de protéger l'habitat du poisson et la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre à jour la classification des cours d'eau -Procéder à des suivis de routine grâce à des échantillonnages -Restaurer deux cours d'eau par année

Buts stratégiques	Objectifs stratégiques
Protéger les zones riveraines et créer des zones tampon pour réduire l'apport en nutriments	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les propriétaires de terrains en bordure d'un cours d'eau - Créer un plan de protection des zones riveraines

* Les sujets élaborés dans les campagnes de sensibilisation sont renouvelés chaque année et peuvent inclure, sans se limiter à ceux-ci :

- L'eutrophisation
- L'adaptation aux changements climatiques
- Les bonnes pratiques d'utilisation des cours d'eau pour les activités aquatiques

Axe stratégique B : Faire connaître le mandat et les services du CGERP et continuer d'assurer le contact avec la population afin de répondre adéquatement à leurs préoccupations environnementales au niveau de l'eau

Le CGERP doit s'assurer de créer des liens avec la communauté, ses partenaires et les divers intervenants afin de continuer à répondre aux besoins de la clientèle, tout en favorisant l'obtention de financement.

Buts stratégiques	Objectifs stratégiques
Mieux faire connaître le mandat du CGERP	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre sur pied un plan de communication des activités et des accomplissements du CGERP
Impliquer la population dans la protection de leur environnement en favorisant la participation au sein de l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement continu des membres du conseil d'administration - Augmenter le nombre de bénévoles participant dans les activités du CGERP - Tenir des tables-rondes de concertation
Etre reconnu comme un porte-parole du bien-être environnemental du bassin versant de Pokemouche	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les sources de financement en trouvant de nouveaux partenaires - Créer et maintenir 5 partenariats* par année - Servir d'intermédiaire entre la population et les instances gouvernementales

*Il est primordial que le CGERP se fasse voir dans la communauté et apporte son expertise à divers groupes d'intérêts non seulement pour sensibiliser les intervenants, et aider à protéger la qualité des cours d'eau mais aussi pour gagner de la crédibilité et de la reconnaissance auprès de ces derniers. Les partenariats peuvent inclure, entre autres :

- les associations ou groupes utilisateurs de la rivière, comme les amateurs de pêche récréative, les propriétaires d'embarcation de plaisance, etc.
- les industries et les entreprises

- les instances gouvernementales et les représentants politiques (tels les commissions de services régionaux et les présidents des districts de services locaux)

RECOMMANDATIONS

Cette section présente des aspects retenus par la consultante qui doivent attiré l'attention des gestionnaires de l'organisme, mais qui n'est pas nécessairement relié à la planification stratégique.

Plusieurs commentaires reçus faisait mention de la possibilité de créer des activités récréo-touristique entourant la rivière Pokemouche, qui est une excellente idée pour le développement économique et touristique de la région. Cependant, quelques commentaires émis inspiraient l'idée que ces activités devaient provenir d'initiatives du CGERP. Ce type de projet n'entre pas dans le mandat de l'organisme. Il faut faire attention à ce que les activités du CGERP restent dans les limites de son mandat et ne débordent pas dans des projets qui seraient mieux gérés par d'autres organismes. Par contre, grâce à son expertise et ses connaissances, le CGERP devrait être un partenaire et un conseiller majeur dans la prise de décision concernant de nouveaux développements entourant le bassin versant et ses cours d'eau. Il faut simplement rester conscient de la nuance entre développer des projets économiques et touristiques et servir de personne-ressource pour s'assurer que ces développements soient effectués dans le respect de l'environnement et la protection de la qualité de l'eau.